



Monsieur le Ministre Séverin Maxime Quenum
Ministre de la Justice et de la Législation
Cotonou, Bénin

Issy-les-Moulineaux, le 16 janvier 2020

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous solliciter suite à l'arrestation et la condamnation, par la justice béninoise, du journaliste Ignace Sossou à 18 mois de prison ferme le 24 décembre 2019, du chef de harcèlement par le biais de moyens de communication électronique.

Je souhaite en premier lieu revenir sur la lettre du 19 décembre qui vous a été envoyée par le Directeur Afrique de CFI. Ce courrier n'a pas suivi le processus de validation interne et n'a pas été signé par une personne habilitée à le faire. Son contenu est totalement inapproprié et en tout état de cause, non conforme à la réalité des faits.

Dans ces conditions, je vous prie de considérer cette lettre comme nulle et non avenue, sachant qu'elle ne reflète en aucun cas les valeurs fondatrices, ni les convictions profondes de CFI. A cet égard, je vous informe qu'une procédure disciplinaire a été engagée à l'encontre des deux salariés qui ont produit ce courrier.

Depuis 30 ans, CFI est un acteur résolument engagé pour des médias libres et indépendants partout dans le monde et notamment en Afrique. Nous considérons qu'un journaliste ne saurait être privé de sa liberté pour avoir simplement exercé son métier.

Eu égard à l'ensemble de ces considérations, je me permets donc de solliciter vos bons offices pour obtenir dans les plus brefs délais la libération d'Ignace Sossou.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Alan Dréanic
Directeur Général Adjoint

